Bulletin météorologique.

Washington, 8 février — Indications pour la Louisiane et le Mississipi.—Temps menaçant, probablement avec averses; vent du sud-est.

LA CONVENTION.

Ceux d'entre nous qui marchent sur la quarantaine, ou l'ont dépassée, se souviennent encore de la triste période qui s'est écoulée entre 1870 et 1880.

On sortait à peine des mauvais jours de la Reconstruction. Tout ce qui se faisait dans le Sud était, perfidement ou de bonne foi, mal interprété au Nord. De là, la timidité que l'on remarque dans bien des mesures législatives de cette époque. Les populations étaient encore sous cette impression, quand a eu lieu la Convention de 1879.

C'est ce qui explique les lacunes qui existent dans notre loi fondamentale actuelle et qu'il s'agit de combler.

C'est dans ce but qu'a été convoquée l'assemblée souveraine qui siège, depuis hier, à la Nouvelle-Orléans. Il s'agit de régulariser le droit de suffrage qui, comme toute chose en ce bas monde, a besoin d'être réglementé. Nous avons la confiance que la Convention saura remplir son devoir, tout son devoir, mais rien que son devoir. Nos nouveaux législateurs sont non seulement pleins de zèle, mais éclairés; ils ont surtout devant eux l'expérience du passé qui peut les guider dans leurs travaux.

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus heureux dans cette réunion, c'est la parfaite harmonie qui semble régner entre ses membres. Puisse-t-elle se prolonger jusqu'à la fin de leurs délibérations! Le pays n'aura qu'à y gagner, au triple point de commercial, politique et social. Rarement on a vu une unanimité aussi grande que celle qui vient de se manifester à l'occasion de l'élection de son président, M. Kruttschnitt.

Le fait est que le choix est excellent; il est difficile de plaire à tous les partis et à toutes les fractions de parti. M. Kruttschnitt a trouvé ce secret-là. Nous l'en félicitons, comme nous remercions la convention de l'avoir choisi pour diriger ses délibérations.

La convention vient aussi de prendre une mesure qui lui fait honneur, en choisissant le major Hearsey pour son imprimeur officiel. Impossible d'avoir la main plus heureuse. Le major Hearsey n'est pas seulement un très habile écrivain; c'est aussi un parfait honnête homme et un vrai patriote.

Arraignées et Télégraphes.

Les directeurs des télégraphes japonais sont, paraît-il, dans le plus grand embarras. Les lignes télégraphiques qui sillonnent l'empire du Mikado fonctionnent de déplorable façon, en raison de l'obstination que mettent certains arachnides du pays qui pullulent par myriades, à y fixer leurs toiles. Ces fins réseau, multipliés à l'infini, nuisent à l'isolement des fils métalliques et s'opposent à la transmission des dépêches. On a beau débarasser les lignes de ces innombrables lacis, les fâcheuses bestioles ne se découragent pas, et, infatigables Pénélopes, recommencent sans cesse leur néfaste besogne. Petites causes et grands effets!

Arrivée de Mgr Chapelle.

Réception.

C'est avec bonheur et avec fierté que nous saluons, aujourd'hui, la venue parmi nous, d'un prélat qui, par ses vertus et ses talents, a su se conquérir l'estime de tous, aux Etats-Unis, et que, probablement, nous envieront bien des diocèses. On peut dire, hautement, de Mgr Chapelle—et personne ne nous contredira—qu'il est, au suprême degré, le "Right Man In The Right Place."

D'origine française et portant un nom français, il devient le chef spirituel d'un Diocèse qui est d'origine française, lui aussi, et qui a su conserver la langue et les mœurs de la France. Prélat catholique, zélé et dévoué entre tous, il vient évangéliser la ville qui est restée la plus catholique de l'Union.

Il vient continuer la nombreuse et noble lignée de prélats français qui ont pris part à toutes nos gloires comme à tous nos malheurs, et qui nous sont restés dans l'infortune plus fidèles encore que dans la prospérité.

Nous espérons bien que notre population, surtout celle de notre district latin, à la fois français, italien et espagnol, saura lui faire l'accueil dû à ses talents comme à ses vertus. Le jour de l'arrivée de Mgr Chapelle dans sa bonne ville de la Nouvelle-Orléans devrait être un jour férié pour les habitants des deuxième et troisième districts; et il le sera, nous en avons la ferme confiance.

MADAGASCAR.

D'un correspondant spécial.

Les progrès de notre pénétration dans l'Ouest ayant permis de commencer l'organisation administrative des régions situées entre le plateau central et les pays sakalaves, le chef-lieu du 3e territoire militaire a été reporté vers l'ouest et transféré à Soavinandriana; il comprendra les cercles de Miarinarivo, de Betafo, d'Ankavandra et du Betsiriry, tous placés sous les ordres du lieutenant-colonel Sucillon.

Ce remaniement nécessaire provoquera à bref délai le départ de Tananarive du capitaine Lucciardi, nommé au commandement du cercle du Betsiriry; cet officier distingué sera vivement regretté ici, principalement des colons, qui ont tous pu apprécier son extrême obligeance et son urbanité dans ses délicates fonctions de directeur des affaires civiles et commerciales.

D'autre part, malgré la situation satisfaisante des lignes frontières de l'Imérina, il est indispensable d'exercer sur elles, quelque temps encore, une surveillance étroite qui ne peut être effectivement obtenue qu'en plaçant sous un commandement unique tous les postes de la ligne d'étapes et de la grande forêt; le lieutenant-colonel Goutténègre, actuellement à Miarinarivo, viendra s'installer, à cet effet, à Ankeramadinika; il aura comme adjoints: à Anjozorobé, le commandant Pourrat; à Moramanga, le commandant Lamolle, et à Tsiafahy, le commandant Lavoisot.

Les nouvelles récemment arrivées des terirtoires sakalaves sont des plus rassurantes; le lieutenant-colonel Septans fait pressentir la soumission probable du chef rebelle Ingiiereza, dont l'attitude paraît beaucoup moins hostile qu'au début; la région de Mahabo est tranquille et la reine de ces pays continue à fournir les bœufs nécessaires au ravitaillement des troupes.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

Echos et Nouvelles

En Crète

A raison des derniers actes d'agression commis par les musulman de Candie, vingt bachi-bouzouks ont été arrêtés et embarqués sur le navire de guerre anglais «Hood»; environ 2,000 musulmans ont alors manifesté devant le palais du gouverneur, démandant à grands cris la mise en liberté des prisonniers; les magasins se sont fermés, un commencement de panique s'est produit.

Les amiraux anglais et italien, commandant dans la baie de la Sude, sont partis pour Kalyves, accompagnés du président de l'Assemblée crétoise.

L'objet de leur visite est d'exhorter au calme les habitants d'Apokorona.

Le sultan et la Russie

Nous laissons aux journaux anglais la responsabilité des informations contenues dans la dépêche suivante:

Abdul Hamid n'a pas fait de progrès dans les bonnes grâces de la Russie depuis l'arrivée à Constantinople du nouvel ambassadeur du tsar. Il a d'abord tardé toute une semaine à lui accorder l'audience privée que ce diplomate sollicitait aussitôt après la présentation de ses lettres de créance; puis il a répondu défavorablement à la proposition de candidature du prince Georges de Grèce comme gouverneur de la Crète; enfin la demande de M. Zinovief, tendant à ce que la cavalerie kurde des hamidiés fût éloignée de la frontière transcaucasienne, n'a eu pour effet que de faire augmenter par décret impérial le nombre de ces irréguliers et décorés ou récompenser leurs chefs.

La Russie a, fort heureusement pour elle, de quoi rendre au sultan la monnaie de ses pièces. Elle va présenter à la Porte une note exigeant le payement rapide des 28 millions de livres turques qui lui restent dus sur l'indemnité de la guerre de 1877.

Une interview du diadoque

L'agence Havas communique, sans indication de source, le compte rendu d'une conversation dans laquelle le prince royal de Grèce s'exprime ainsi au sujet de l'ancien président du conseil Rhallys, successeur de M. Delyannis:

Tandis que j'étais à Larissa, le lendemain de la bataille de Mati, M. Rhallys, qui s'y trouvait aussi, me pressait d'abandonner la ville pour éviter à l'armée hellénique une nouvelle défaite, et c'est lui qui, rentré à Athènes, se mit à la tête du mouvement organisé contre moi et me représenta comme un lâche et un incapable.

Les déclarations attribuées au diadoque touchant son rapport sur la guerre confirment en termes généraux l'exactitude du résumé que nous avons publié de la première partie de ce document, d'après le «Times».

Un curieux professeur.

La population de la ville de Magteawan, dans l'Etat de New-York, est très émue d'un fait qui vient de se passer à l'école publique de cette localité.

Miss Nearing qui est chargée du cours de physiologie de cet établissement d'enseignement, a, devant son auditoire de garçonnets et de fillettes de dix à quinze ans, pris un chat vivant, l'a tué froidement avec une dose de chloroforme en se faisant aider de quelques-uns des élèves, et s'est mise non moins froidement a l'autopsier pour l'édification des jeunes étudiants.

Ce spectacle a tellement impressionné les élèves que bon nombre se sont trouvés mal, et les parents ont protesté contre une exhibition dont pouvait se passer la démonstration physiologique de cet étonnant professeur féminin.

L'AFFAIRE DREYFUS

—ET—

L'AFFAIRE BAZAINE.

Sous ce titre, le «Rappel» vient de publier des révélations sur un incident qui précéda le procès du maréchal Bazaine. Ces révélations sont signées: «J. Eymard, ancien officier et ancien substitut au 1er conseil de guerre, chargé de l'affaire dite «Capitulation de Metz».

M. J. Eymard raconte que le général Pourcet, qui a rempli les fonctions de commissaire du gouvernement à ce procès, se trouvait à Compiègne lorsque le ministre de la guerre lui envoya son chef d'état-major.

Cet officier général se serait exprimé en ces termes devant le général Pourcet, M. Castres, ancien officier des tribunaux militaires et M. Eymard lui-même:

Chaque jour s'écoule au milieu d'événements qui surexcitent l'opinion publique et il existe sans contestation des courants de polémiques plus violents les uns que les autres. Le gouvernement, du reste, et d'après des renseignements sûrs venant de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, a lieu de craindre que des débats publics pour le procès d'un maréchal de France n'amènent des discussions violentes et déraisonnées entraînant à leur suite des incidents regrettables et pouvant soulever des objections diplomatiques, tout en discréditant l'armée.

Ainsi, dans l'ordre des faits reprochés au maréchal Bazaine et au sujet des relations avec l'ennemi par exemple, figurez-vous, mon général, l'impression qui résulterait de témoins venant déposer en séance publique sur les visites plus ou moins véridiques faites par le maréchal Bazaine au prince Frédéric-Charles au château de Frascati?....

Le gouvernement considère la situation comme dangereuse et je suis envoyé près de vous pour exprimer ses craintes sur un débat public—espérant qu'en considération du pays et des intérêts de l'armée, vous n'hésiteriez pas de requérir près du conseil de guerre et dès l'appel des témoins terminé, le huis clos des séances.

Le général Pourcet aurait répondu comme suit au chef de l'état-major:

A l'heure qu'il est, général, la tâche qui incombe au commissaire spécial du gouvernement près le 1er conseil de guerre est remplie de difficultés. Je le sais trop bien.

Que le gouvernement n'ajoute pas de trouble dans mon esprit et qu'il me laisse au contraire toute ma liberté d'action pour vaincre ces difficultés.

En honnête homme, je n'hésite pas à déclarer que pour sauvegarder toutes les garanties nécessaires de justice et d'impartialité, mon devoir exige impérieusement que les débats soient publics — du reste, ici, je n'ai pas autre chose à considérer que la gravité de l'accusation.—Justice égale. — L'accusé sera donc jugé légalement, mais implacablement, comme l'exige la conscience publique— avec les lois —par les lois.

C'est déjà beaucoup trop pour le général commissaire du gouvernement que d'avoir condescendu à laisser profiter le maréchal de Mac Mahon de sa haute situation pour ne pas être appelé en témoignage devant le conseil de guerre et de se contenter de l'envoi d'une déposition écrite et d'aucune importance.

M. Eymard conclut ainsi:

N'est-on pas donc en droit de se demander pour quelles raisons le commissaire du gouvernement dans l'affaire Dreyfus n'a pas eu la même énergie que l'un de ses prédécesseurs dans l'affaire Bazaine?

Pour donner l'appétit, pour activer l'appareil digestif, la Salsepareille d'Ayer est sans rivale.

La pièce sur Dreyfus.

On lit dans le «Matin», d'Anvers:

«On a beaucoup parlé de la pièce qu'il est question de monter au Théâtre flamand d'Anvers et où l'on met à la scène l'affaire Dreyfus. De nombreux renseignements erronés ont été donnés à ce sujet. Rétablissons les faits.

«La pièce est traitée sous la forme d'un mélodrame sensationnel. Les principales scènes sont la plaidoirie de Me Demange, l'arrivée d'une estafette au ministère de la guerre, qui vient apporter des pièces au moment où le conseil de guerre va acquitter Dreyfus, la dégradation durant laquelle Dreyfus crie: «Vive la France! Vive la République! Je suis innocent!» le rêve du condamné, à l'île du Diable, où il voit sa femme et ses enfants le recevant dans sa patrie qui a enfin reconnu son innocence.

«La pièce est inspirée par les brochures de Bernard Lazare, mais on n'y lit aucune attaque contre la France. C'est à tort que le correspondant d'un journal bruxellois a dit que la pièce avait été défendue en Hollande. Elle fait encore salle comble à Amsterdam, après avoir obtenu beaucoup de succès à Harlem et à Leyden. Ce n'est qu'à La Haye qu'elle n'a pu être jouée, à cause de la défense du bourgmestre, faisant usage d'un droit de censure local.

L'affaire Dreyfus sera-t-elle jouée à Anvers? On n'en sait rien encore et personne n'a pu en défendre jusqu'ici la représentation. Le texte de la pièce a dû être soumis peut-être à M. le bourgmestre Van Rijswyck, qui pourra juger s'il y trouve une seule parole de nature à blesser la France. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas à l'intervention officielle du ministre de France à Bruxelles ou du consul de France à Anvers.»

GRANDE

RECEPTION

Religieuse et Civique,

—AU—

Très Révérend Archevêque

P. L. CHAPELLE,

Suivie d'un "TE DEUM" à la Cathédrale.

Le Mercredi, 9 fév. 1898.

Ordre des Cérémonies.

L'archevêque sera reçu au débarcadère du Southern Pacific à Alger à 3 heures P. M. et sera escorté de ce côté ci par le comité exécutif et le comité général.

FORMATION

ET

Ordre de la Procession.

Général JOHN GLYNN Jr., Grand Marshall.

AIDES.

Gen W G Vincent	Col W D Denegre
Hon. C T Soniat	Col W H Byrnes
Maj W C Dufour	Maj L P Vinet
René J LeGardeur	Lawrence Fabacher
Hon Geo W Foster.	

Poste à 2 heures à la résidence de l'archevêque à 3 heures, Esplanade, coin Bourgogne

BANDE DE MUSIQUE.

Première subdivision—Voitures contenant le comité du clergé appointé pour recevoir l'archevêque se formera sur le côté inférieur de l'avenue Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.

La Société de St-Vincent-de-Paul et la Société du Saint-Esprit se formeront dans le même ilet pour agir comme escorte au clergé, sur les côtés de la ligne de voitures.

Deuxième subdivision—Sociétés catholiques et délégations à pied se formeront du coté inférieur de l'avenue Esplanade, entre Dauphine et Chartres, dans l'ordre où elles arriveront, et se rapporteront au point indiqué de formation avant 3 heures. Les délégations de ces sociétés en voitures découvertes se formeront sur la droite ou rue Dauphine à la fin de cette division.

BANDE DE MUSIQUE.

Troisième subdivision—Comprenant le Comité Général, se formera du côté inférieur de l'avenue Esplanade entre Chartres et Decatur. Les membres de ce comité en voitures découvertes seront placés à la gauche de la première subdivision.

Quatrième Subdivision—Comité Exécutif (en voitures).

Le comité spécial du clergé appointé pour aller rencontrer l'Archevêque à l'arrivée du train du Southern Pacific à Alger (en voitures).

Très Révérend Archevêque

PLACIDUS LOUIS CHAPELLE,

de l'Archi-Diocèse de la Nouvelle-Orléans Accompagné par le Très Rév J. B. BOGAERTS, administrateur (en voiture)

ESCOUADE D'AGENTS DE POLICE A CHEVAL

Route—Esplanade à Remparts (coté du lac), de Canal (coté superieur) à Chartres, puis à la Cathédrale, où les cérémonies de réception et de bienvenue auront lieu.

A la fin des cérémonies à la Cathédrale l'Archevêque sera escorté à la résidence archiépiscopale, avec une petite variation d'escorte de l'ordre de la procession à la Cathédrale comme le permettront les conditions.

JOHN GLYNN, JR., Grand Marshal.

Comité Exécutif.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

GEO. W. YOUNG, Secrétaire.

John T Gibbons	Thos G Rapier,
Frank McGloin,	John Glynn, Jr.,
John W Fairfax,	Hugh McCloskey.

Les messieurs dont les noms suivent constitueront le

Comité général.

Armand Capdevielle,	Thos G Rapier
Thos J Semmes	Nicholas Burke
Juge Jos A Breaux,	Juge Charles Parlange
Bernard McCloskey	John Fitzpatrick
Juge G H Théard	Juge Gabriel Fernandez
Geo H Dunbar	Arthur Denis
Thos J. Moran	J W Bostick
Juge R T Beauregard	Juge Emile Rost
W B Schmidt	Otto Thoman
E P White	Elmore Dufour
Dr Felix Formento	Chas A Fricke
James David Coleman	Frank McGloin
Patrick McCloskey	Louis Puster
Gabriel Pascal	Antonio Patorno
A R Brousseau	John F Pollock
Ad. Plassan	John McCloskey
Hugh McManus	U Marinoni
Ernest Miltenberger	Jno F Melitor
Denis Lanaux	R S Landry
Geo C Lafaye	Frank P Mullen
P J Maguire	Jerome Meunier
Jno F Markey	John Monaghan
Jules T Morel	George W Nott
R M O'Brien	Charles L Rivet
Jos M Rice	Anthony Vizard
E H Reynes	E J Smith
Dr S L Theard	Edward Ranquetat
Geo St Paul	Phil Thompson
L Uter Jr	Joseph Valanzano
F A Wellbacher	Frank Roder
V Biri	Robt H Bartley
Vincent Lowe	M E Lecler
Wm H Hennessey	Jno W Joachim
Louis Imholte	John Henderson Jr
Dr Louis Hanemann	Raoul Bonnot,
R A Beltran	John H Heslin
Gustave Kohn	Anthony Birch
Gus Bouny	James H Burns
Dr Geo A Colomb	James J Clark
Lucien J Doize	Jno J Driscoll
John Cleary	T J Duggan
L J Duffy	Geo Wegman
A Willoz	A Robin
Chas W Drown	Geo W Flynn
Elmore Dufour	D N du Treil
Hugh Flynn	Peter Elizardi
A Dumser	Dr Chas Faget
C G Fredericks	A M Buchanan
Xavier Frey	V Bernard
Joseph Fromherz	Anthony Fabacher
Frank E Church	Thos Fitzwilliam
W J Castell	Anthony Frey
E L Cope	John Everett
E R Gondolfo	Fred C Font
Thos H Gilmore	James Scallen
Wm F Hopkins	Jere M Gleason
Edward Irwin	J J Freret
R H Garratt	Jacob Holzenthal
John Lynch	C E Luther
Thos Lottys	Rixford Lincoln
J J Murray	Fernand Laudumiey
R G Memory	Wm Murray
P W Mulqueeny	B J McGovern
Timothy Moroney	G T McCune
Lawrence O'Donnell	P McGrath
John Reaney	
B Delord	H A Friederichs
P J Gillen	Jno J Finney
Dr E T Shepherd	Anthony Guthans
Jno A Grehan	A H Hanemann jr
Frank Fleary	Louis Grunewald
Richard Hopkins	Maurice Kenney
Louis D Lagarde	L A Hubert
Anthony Larman	John Mahoney
James Lamb	Louis E Meyers
John Lagarde	Edward Mills
James McKeon	Thos McDermott
N D McDonald	John McNally
Wm J O'Connor	Matt McEnerny
Robt Rose	
Louis A Richards	Jos F Schutten
Geo Smedes	James White
J Vincent LeBlanc	John J Dwyer
Jules A Gauche	G J Untereiner
Dr F Gaudin	P F Curley
Louis Mathis	Jno F Graham
Anthony Shaefer	John Ponder
Edgar Grima	L C Fallon
M D Lagan	John J Ford
H C Elder	Dr Marion Souchon
Paul Gelpi	J V Calhoun
P Nunez Olivier	S J Jones
A Perrilliat	
Albert J Schwartz	Geo M Chaefer
A G Winterhalder	M P O'Neil
Thos J Dimitry	Frank McElroy
Prudent Mallard	Jos Zimmerman
E W Burdge	Dan T Cummings
Frank X Yost	W F Tracey
Wm F Young	Jno T Moore
H T Lawler	W J O'Donnell
C T Soniat	Geo S Gibbons
M F Dunn	Geo W Moore
H S Crozier	Gustave Pitot
Dr L G LeBeuf	Jules Aldige
E H McCaleb	
Geo Mather	Peter M Joachim
E J Bobet	Fernand Casenavette
Frank Marquez	J Hano Deiler
Dr Geo J Friedrichs	C H Culbertson
P M Joy	Joseph Bruck
J Fred Font	Harry C Doize
Edw Wilson	C E Murray
M J Welsh	M D Gardner
Jos Greille Sr	Edmond Fournier
Octave Gambetta	Jas J Flynn
Dennis B Haggerty	J Edw Crusel
John Macheca	Nicholas Long Jr
Jerry Lyons	
Geo LeSassier	Jno H Doyle
Felix Couturié	Wm Walsh
Jas Miltenberger	D H Hoffman
James Buckley	Joseph Bayle
Thos S Elder	Peter S Lawton
J F Herberger	W A Kernaghan
Matthew Asbury	W R Richardson
Joseph McCarren	Jos Greillo Jr
Jno J Culligan	Joseph Sutton
Albert Fabacher	Eug McL Cruice
Felix Larue, Sr	M A Alleyn
John C Febiger, Jr	Dr P E Archinard
Bernard Avegno	A A Maginnis
Geo B Penrose	P S Augustin
Dalton Williams	James Rea
Francis [illegible] Jr	Paul Valeton
James H Parcell	John Hynes
J H Chas Rivet	M V Labarre
W W Gauche	R Lee Coleman
Michael Macheca	Alfred F Livaudais
Aug Sataun Jr	
P A Lelong	Louis A Hymel
Chas Perrilliat	P J Nolan
Capt M A Morse	Ernest Malaine
E J Collins	John Kleinkemper
Ch Lewis	Capt James Brown
Wm Hennessey	Thos F Maher
Wm Redmond	A F Hotard
George Lanaux	Martin Behrman
Wm Ward	Manuel Abascal
Geo W Foster	Jerry Collins
Henry Schindler	David Tomey, Jr
Edw Haasar	Henry Ormond
Frank Kleinkemper	Capt Maxon
Harry McPherson.	

Le comité général partira sur le bateau-transfert, de la tête de l'avenue Esplanade à 2:30 heures P M. PRECISES. Leurs insignes leur seront fournis au débarcadère du bac. Les membres du comité seulement seront admis sur le bateau.

Les messieurs suivants constitueront le comité de réception.

A LA CATHEDRALE.

WALTER R STAUFFER Président.

W J Behan	J Numa Augustin
Chas F Claiborne	Félix J Puig
Geo Denègre	Alcée Fortier
Frank Johnson	J Henry Lafaye
Arthur McGuirk	E A O'Sullivan
Dr J N Roussel	T P Thompson
Dr Eug H Walet	Thomas Layton
Jno T Gibbons jr	Geo S Elliott
Jos A Meyers	E A Landry
A H Fleming	Horatio Lange
Allison Owen	J M Salvant
Chas Vatinel	J B Sinnot
D A Chaffraix	Hugh McCloskey
John H Murphy	Peter Fabacher
Sam L Gilmore	R F Kohnke
U Marinoni Jr	Nicholas J Nutter
Magnus Pedersen	Geo Swarbrick
Albert Voorhies	Jules F Meunier
G H Hassinger	Edw Finnegan
John F Clark	Chas McDonald
Chas F Brandt	J B Levert
A P Marmouget	[illegible]
L E Thomas	W J Waguespack
Jos P Buckley	G A Lanaux
E S Rapier	J M Villavaso
J P Baldwin	T Soniat Du Fossat
Jos A Hincks	Henry J Malochée
N J Petrich	P Ad Rabouin
H A Taylor	Gaston Wiltz
Hubert Murray	Emilien Perrin
Alfonso D Riffel	James Thibaut
Dr Félix Larue	
Dr W E Brickell	E C Villeré
Andrew J Fitzpatrick	Jas L Crandell
Edgar Hincks	T Fitzwilliam Jr
Jeff Moreno	L L Lincoln
Joseph Pilié	Harry McEnerny
B W Bowling	Lamar C Quintero
W P Burk	J J Sporl
Chas Feahney	J M Villavaso
Armand Capdevielle,	A Xiques
Gustave Pitot	Jas J McLoughlin
Henry Uter	J Marshall Quintero
H R Streck	H Gibbs Morgan
Louis Arnauld	L & N Du Treil
Alf L Gaudin	Ludovic Lafargue
M McCabe	Jos E Rault
Thos J Stanton	Chas S Dittman
Hippolyte Laroussini	A E Morphy
B P Sullivan	Chas Boudousquié
J F Denechaud	T J Henderson
Geo F Seeman	Jos Buddeke
Sam Diamond	A J Bacon
Dr A W de Roaldes	
L M Soniat	Thos Supple
Albert Berthelot	Thos A Badeaux
John L Grashoff	Charles Schneidau
Julian Swoop	J C Moise
Dr Chas Chassaignac	Wm N Grunewald
Ferdinand Larue	Chas J Théard
E J Conery	John St-Paul
P J Schoen	
John A Byrne	Armand Darcantel
Dr J Moore Soniat	Benj Crump
T E French	Benj Crump, Jr

Les membres du Comité de Réception se rapporteront au président à 3 heures p. m. précises.

Ordre des exercices.

Sur la plateforme devant la Cathedrale.

1. Adresse de bienvenue en anglais, par le Très Rév J. B. Bogaerts, administrateur.
2. Adresse en français, par le Très Rév. G. A. Rouxel.
3. Adresse en anglais par Bernart McCloskey Esq
4. Adresse en français par l'Hon Charles Parlange.

A la Cathédrale.

Solemnité "Te Deum" avec bénédiction du Saint-Sacrement.

Paul CAPDEVIELLE, Cairman.

George W. Young, secrétaire.

fév 8 9—2 t

Southern Insurance Company of New Orleans—No 314 rue du Camp—Nlle-Orléans, 7 fevrier 1898— A une élection qui a eu lieu le 6 décembre 1897, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de cette compagnie pour l'année courante, à savoir:

T. J. Woodward.	J. J. Gragard.
Frank Roder.	Frank B. Barker.
F. G. Ernst.	Scott McGehee.
Leon Joubert,	C. W. Miltenberger.
Sam Delgado.	Prof W. C. Stubbs.
S. V. Fornaris,	Charles Weiss.
D. A. S. Vaught,	F. Raquet.
Geo. H. Dunbar.	H. Daspit.
R. Beltran,	J. G. Spor.
J. R. Jaeger.	S. Pizzati,
William Mehle.	P. Nuna Olivier.
Jas Lathrop.	Ulrich Bettison.
Ernest Miltenberger.	

Et à une réunion des Directeurs tenue aujourd'hui on a réélu à l'unanimité les officiers dont les noms suivent:

Ernest Miltenberger, président.
Thos. J. Woodward, vice-président.
Scoot McGehee, secrétaire.

SCOTT McGEHEE, secrétaire.

8 fév—1 sem

Comme Suzanne qui songeait à son ami de Kerdaniel et se répétait avec délices:—Il vit!.... elle se disait avec un indicible bonheur, en pensant à sa mère: Elle vit!

N'était-ce pas l'important?

Elle s'approcha de son père, très caressante, passa son bras sous le sien et lui dit:

—Tu as du chagrin!

—Mais..

—Si....Je l'ai bien vu!.... Pourquoi?

Et comme il ne répondait pas:

—Est-ce parce que tu crains de perdre une partie de mon affection?....Dis....N'est-ce pas ce qui te tourmente?..

Il s'inclina et un long soupir enfla sa poitrine.

Et quand elle se trouva dans une large allée, elle reprit son interrogatoire:

—Tu as éprouvé beaucoup de peine lorsque tu as su qu'elle était perdue?....

—Sans doute.

—On l'a bien cherchée?....

—Partout.

—C'est le docteur Reboul qui s'en est occupé?

—Oui.

—Pourquoi n'a-t-il pas réussi?

—Parce qu'il a rencontré devant lui des obstacles qu'il n'a pu surmonter....

—Et maintenant on la cherche encore?....

—De tous côtés....

—Qui donc?....

Il prononça très bas:

—Sa mère....

Jeanne éprouva une sorte de commotion, mais elle resta muette.

Sa mère les aimait donc toujours, puisqu'elle s'occupait d'elles!

D'ailleurs, pouvait-il en être autrement?

Jamais elle n'avait oublié la femme si douce, si vigilante, si tendre, qui les promenait chaque jour aux Tuileries, quand le temps était beau, qui veillait sur elles jour et nuit, qui ne les confiait à personne et qu'elle avait revue si souvent dans ses rêves!

C'était le seul souvenir de son enfance qui lui fût resté présent, sans cesse, partout, cause amère de regrets que le temps avait à peine adoucis!

Elle continua:

—Maintenant que nous sommes en France, nous nous en occuperons aussi, n'est-ce pas?....

—Si tu veux.

—Certes, je le veux! Pauvre Raymonde!....Si elle était pauvre!

—Peut-être!

—Sans amis, sans protecteurs ....sans asile....comme ces femmes que nous avons connues là-bas, les émigrantes....à New-City et ailleurs!....Tu t'en souviens....Pauvres créatures!... Quel avenir que le leur!.... Tu sais père, j'ai pensé bien souvent à elle!

—Il faut espérer!....

—Oh! oui, j'ai la foi....

Elle s'arrêta.

Elle concevait des espérances qu'elle n'osait révéler.

Et légèrement elle changea de sujet.

Elle parla de la Sauvagère qu'elle trouvait admirable.

Elle sut flatter l'amour-propre de son père, sa vanité de propriétaire, bien légère en présence des soucis dont il était dévoré.

Elle le rassura sur ce qu'il devait attendre d'elle, de sa soumission à ses volontés, de son affection que rien ne pouvait altérer!

—Je te dois tant! répétait-elle.

N'avaient-ils pas vécu tous deux jusque-là dans l'union la plus parfaite.

Rien ne les désunirait!

Elle ne prononça même plus le nom de sa mère.

Mais elle y pensait toujours!

Lorsqu'ils rentrèrent à la Sauvagère, après avoir erré toute la matinée à travers bois et champs, ils repassèrent devant la maison du capitaine qu'ils avaient déjà vue la veille, et Jeanne demanda gaiement, par-dessous la haie d'aubépine, à la vieille servante revêche qui se trouvait dans le jardin, armée d'un râteau!

—Il n'est pas de retour, votre maître?

La bonne femme répondit d'une voix aigre:

—Il ne sera pas ici avant quelques jours, mademoiselle.

—Où est-il?

—A Paris donc.

—Chez madame de Bussey?

—Sans doute, puisque c'est sa fille.

—C'est bon. Nous reviendrons!

Et, s'adressant à son père qui poursuivait son chemin:

—Tu comprends, nous ne pouvons pas arriver dans le pays sans lui faire une visite. C'est grand'père, le pauvre homme, et il devait être bien triste de ne pas entendre parler de nous!

Jean Redon ne répondit rien.

Au fond il était assez satisfait de sa promenade.

N'avait-il pas franchi sans naufrage, grâce au caractère enjoué et conciliant de sa fille, le passage dangereux qu'il redoutait tant et qui aurait pu devenir pour lui un cap des tempêtes!

Ils rentrèrent au château, bras dessus bras-dessous, et Jeanne accompagna son père jusqu'à sa chambre.

Là, elle lui posa ses deux mains sur les épaules et dit:

—C'est entendu, je t'obéirai en tout, mais tu peux bien m'accorder une grâce en échange de cette soumission.

—Laquelle?

—Tu as quelque part un portrait, si petit, si ancien qu'il soit....

—De qui?

—De madame de Bussey.

—Qu'en veux-tu faire?

—Le voir une seconde seulement, pour m'assurer que mes souvenirs sont exacts....

—Mais!....

—Tu ne vas pas me refuser? ....Je te demande si peu de chose!....Et lorsque nous irons à Paris ou à Nevers, nous le ferons réproduire pour que j'en aie un aussi, moi! Est-ce trop exiger?

Elle était si câline, si pleine de tendresse, que Jean Redon se décida:

—Enjôleuse, va! dit il.

Et de la poche de son veston, il tira le vieux portefeuille qu'elle avait vu bien souvent.

Dans ce portefeuille il prit une petite photographie usée par ses baisers et la donna à sa fille.

Jeanne la fixa d'un ardent regard, sans oser y porter les lèvres, et relevant ses yeux sur ceux de son père, elle essaya, pour ainsi dire, de pénétrer jusqu'au fond de son âme.

Puis, elle lui rendit le portrait sans prononcer une parole.

Il sortit pour cacher son trouble et la jeune fille, pensive, murmura:

—Il l'a aimée, il l'aime toujours....Elle est libre....Je les réunirai!

Et comme la cloche d'un petit campanile situé au-dessus des cuisines sonnait le déjeuner, elle baigna ses yeux dans l'eau pour effacer les traces des larmes qu'elle refoulait et, presque joyeuse rêvant un avenir prospère, riante et légère, elle descendit à la salle à manger.

IX

JOUR DE CONGÉ.

Le dimanche était venu.

Trois jours s'étaient passés depuis l'entretien de Jeanne et de son père à la Sauvagère.

La protégée de Caroline Ramel venait de sortir de ce qu'on appelait jadis les bras du sommeil.

Son réveil-matin marquait huit heures.

—Oh! fit-elle en sautant de son modeste lit de fer à petites boules de cuivre, je suis en retard.

En même temps trois coups frappés à la cloison de la chambre voisine l'avertirent de se hâter. Elle répondit de même pour donner signe de vie à son obligeante première, en lui disant, à travers la muraille:

—Oui, oui, je serai prête!

Puis elle passa un jupon et ouvrit sa fenêtre pour examiner l'état du ciel.

Il était couvert, mais, bien qu'on fût au milieu de septembre, la température restait agréable et propice aux parties de campagne et aux promenades des environs de Paris.

Avez-vous remarqué qu'une mansarde même, dès qu'il s'y trouve une jolie fille, n'est jamais laide?

La splendeur du tableau fait oublier et presque disparaître les imperfections du cadre.

Mais là, le cadre lui-même ne manquait pas d'un certain agrément.

Peu à peu avec quelques colifichets insignifiants, Suzanne avait orné son reposoir, comme elle se parait elle-même d'un rien.

Un de ces grands éventails de vingt sous, qu'on vend à l'avenue de l'Opéra et dans les boutiques de chinoiseries, s'épanouissait, dans l'orgueil de son papier rouge, le long du mur peint en jaune.

La toque des jours ordinaires était suspendue à un crochet près d'un joli chapeau de paille noire orné d'un ruban gris.

C'était la seule infraction que Suzanne se permit au deuil qu'elle portait en souvenir de la pauvre baronne de Kerdaniel, sa bienfaitrice.

De petits rideaux relevés par des embrasses taillées dans des restes de soie décoraient la petite fenêtre.

A continuer.

Mrs. Winslow's Soothing Syrup. Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEETHING, with PERFECT SUCCESS. It SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN, CURES WIND COLIC and is the best remedy for DIARRHEA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.